

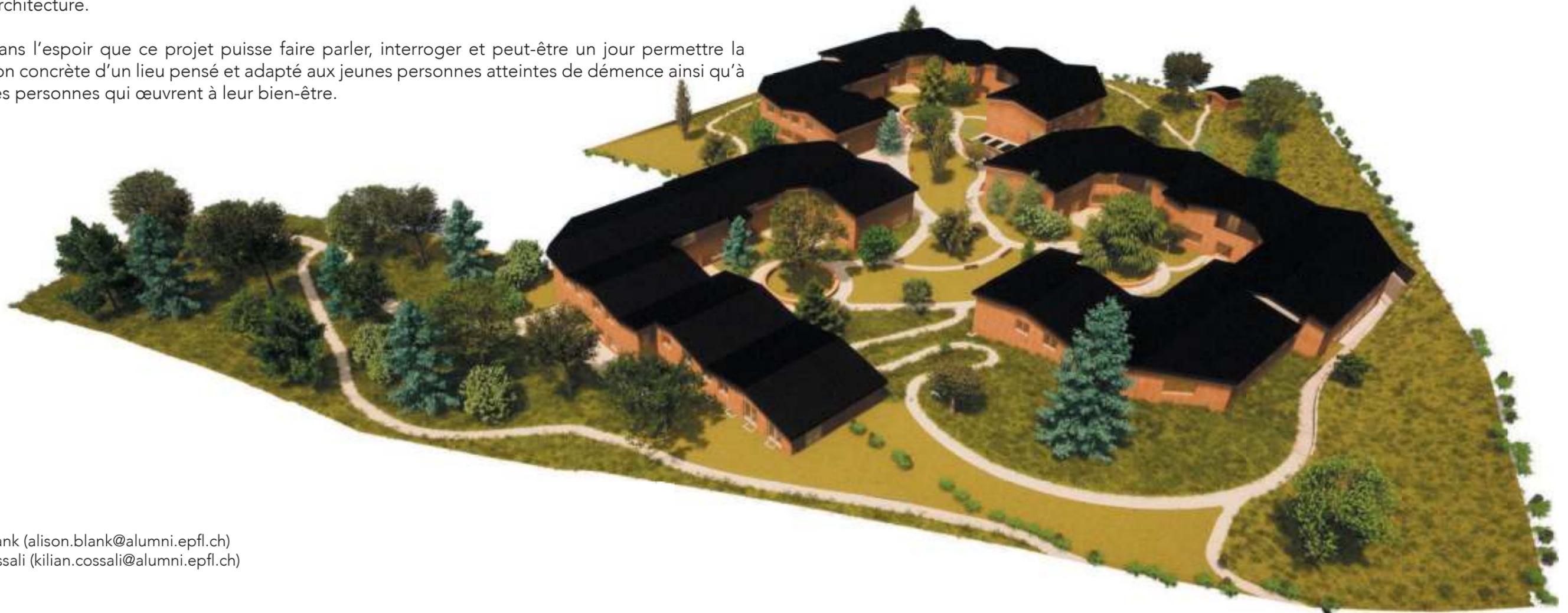
Microcosme

Une architecture pour les jeunes personnes atteintes de démence

Nous sommes deux jeunes architectes EPFL ayant terminé nos études durant l'été 2022. Pour notre travail de master, nous nous sommes intéressés aux jeunes personnes atteintes de démence ainsi qu'aux habitats qui leur sont actuellement destinés. Durant la partie théorique de notre étude, nous sommes allés visiter des établissements et discuter avec des directeurs d'EMS, des soignants et des proches aidants et nous avons étudié la relation que les personnes atteintes de démence avaient avec leur environnement. Nous nous sommes alors rendu compte qu'un grand nombre d'établissements accueillants actuellement ces personnes ne sont que trop peu adaptés à leurs besoins spécifiques (cf. annexe énoncé théorique). Nous avons alors entrepris – dans un second temps – de proposer un projet hypothétique pouvant répondre aux besoins de ces personnes ainsi qu'à ceux des proches aidants et des soignants. La proposition exposée au travers de ce travail reflète les préoccupations que nous avons eues et auxquelles nous avons tenté de répondre durant les 4 mois mis à disposition pour la réalisation de ce projet.

L'objectif de ce travail est de sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux difficultés et aux problèmes rencontrés aujourd'hui par les jeunes personnes atteintes de démence, par leurs proches ainsi que par les soignants. Il s'agit également de mettre en avant l'intérêt que nous avons eu de prendre en compte une partie de la population qui est aujourd'hui mise à l'écart de la société et de l'architecture.

Dans l'espoir que ce projet puisse faire parler, interroger et peut-être un jour permettre la réalisation concrète d'un lieu pensé et adapté aux jeunes personnes atteintes de démence ainsi qu'à toutes les personnes qui œuvrent à leur bien-être.



En Suisse, il y a 146'500 cas de démence dont 7'600 – soit près de 5% des personnes atteintes de démence – sont des personnes jeunes, diagnostiquées avant l'âge de la retraite. Pourtant, aucun habitat ne leur est adapté et le nombre de cas tendrait à augmenter au fil des années.

Lors de la partie théorique de notre travail, nous nous sommes intéressés à ces jeunes personnes trop souvent oubliées par l'architecture ainsi qu'à leurs besoins spécifiques. Pour ce faire, deux approches distinctes et complémentaires ont été menées :

- Tout d'abord, nous avons effectué une recherche théorique sur les démences.
- Ensuite, nous avons mené des observations et des entretiens *in situ*. Nous avons ainsi visité deux établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes atteintes de démence.

Grâce aux données que nous avons obtenues, nous avons pu procéder à une analyse des sources de tensions entre les divers protagonistes intervenant dans les EMS, soit : les soignants, les résidents et les visiteurs. Au vu de ces informations, nous avons entrepris de déterminer quels sont les éléments architecturaux nécessaires afin de réaliser un établissement qui puisse accueillir – de la manière la plus adéquate possible – les jeunes personnes atteintes de démence durant les diverses phases de leur maladie.

Aujourd'hui, les personnes atteintes de démence résident majoritairement à leur domicile ou dans des EMS. Dans le cas d'un maintien à domicile, les familles cherchent le plus souvent à garder leur proche le plus longtemps possible. Quant aux EMS, ils ne sont bien souvent pas adaptés aux jeunes personnes, de par un environnement constitué de personnes bien plus âgées mais également du fait que leurs capacités intellectuelles et motrices qui sont bien différentes que celles de leurs aînés.

L'environnement dans lequel évoluent les personnes revêt une grande importance dans la vie de tous les jours, de par la présence ou l'absence d'éléments. Dans le cas des personnes atteintes de démence – dont l'autonomie est restreinte –, l'environnement prend une importance d'autant plus grande que leurs compétences sont réduites. Les capacités d'adaptation de ces personnes étant diminuées, il est primordial de réaliser un établissement qui leur soit adapté afin de leur offrir un maximum d'autonomie et de préserver aussi longtemps que possible un maximum de facultés.

Toutefois, il ne faut pas oublier la place importante des soignants qui s'occupent des habitants du lieu. Ainsi, l'établissement doit également être adapté à leurs besoins, afin qu'ils puissent travailler dans des conditions optimales – ce qui, au final, sera également bénéfique aux résidents.

Il faut noter que le seul endroit qu'un résident pourra s'approprier totalement est sa chambre. L'agencement de l'espace et le mobilier intérieurs doivent donc être très flexibles.

Dans l'architecture, plusieurs points sont donc à prendre en compte. Nous les avons nommés comme étant : l'agilité, le montré-caché, l'autonomie et la liberté, l'accessibilité sélective, la déambulation et les dimensions architecturales.



- Afin d'accueillir les personnes tout au long de leur maladie – tout en prenant en compte la personnalité et les préférences de chacun –, une agilité est requise dans l'architecture des établissements spécialisés. Cela permet de répondre au mieux aux besoins et préférences des résidents, bien qu'il ne soit pas possible de correspondre parfaitement à tout le monde. C'est pourquoi, il est nécessaire d'avoir une multitude d'espaces différents, tels que des petits séjours ou des espaces collectifs qui puissent s'adapter aux divers besoins.

- L'agilité de l'architecture est également liée aux divers subterfuges proposés afin de garantir la protection des résidents vis-à-vis d'eux-mêmes. Ainsi, certains lieux ou éléments doivent leur être rendus inaccessibles. Les éléments « montrés » s'adressent aux résidents, tandis que les éléments « cachés » – qui pourraient les mettre en danger – s'adressent au personnel. Par exemple, ces subterfuges peuvent être réalisés grâce à l'utilisation de couleurs afin de montrer les portes destinées aux résidents alors que les portes réservées exclusivement aux soignants se trouveraient de la même couleur que le mur et s'y fondraient.

- L'agilité – au travers des différentes formes présentées – permet d'aider à répondre à deux éléments fondamentaux – et intimement liés – dans la réalisation d'établissements médico-sociaux, et encore plus pour des personnes atteintes de démence qui ont des potentielles pertes de repères : l'autonomie et la liberté. Grâce à l'agilité du lieu de vie, une liberté et une autonomie sont offertes au résident qui, dès lors, ne se sent pas enfermé mais se trouve dans un environnement lui amenant une sécurité vis-à-vis des pertes auxquelles il fait face, tout en préservant ses capacités restantes.

- L'accessibilité sélective est promue au travers de l'utilisation d'éléments « ergonomiques » et « non ergonomiques » tels qu'une poignée à levier ou une poignée à boule. Si la prise proposée n'est pas instinctive et évidente, une contention naturelle se fera. En outre, ces éléments peuvent représenter une évolution naturelle de la contention, au fur et à mesure de l'avancement de la maladie : une porte avec une poignée à boule sera peut-être analysée en début de maladie mais, avec l'avancement de cette dernière, le mouvement ne sera plus naturel – empêchant ainsi son utilisation.

- Une des principales caractéristiques comportementales liées aux démences est la déambulation. Les personnes atteintes de démence pouvant rapidement perdre leurs repères et leur orientation, il est utile d'avoir un environnement avec une orientation instinctive qui ne les mette pas en échec. Pour permettre cette déambulation, mais également faciliter le repère dans l'espace, il est nécessaire de prendre en compte la luminosité, les couleurs et les dimensions des espaces de déambulation.

- Les dimensions générales d'un établissement, ainsi que le nombre de résidents accueillis, sont d'une grande importance. En effet, si elles sont trop grandes, une certaine anonymisation se créera, et ce malgré la réalisation d'unités de vie. De plus, les résidents perdant leurs capacités physiques, la réalisation de l'établissement doit prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite, autant dans les dimensions que dans l'aménagement des différents espaces.

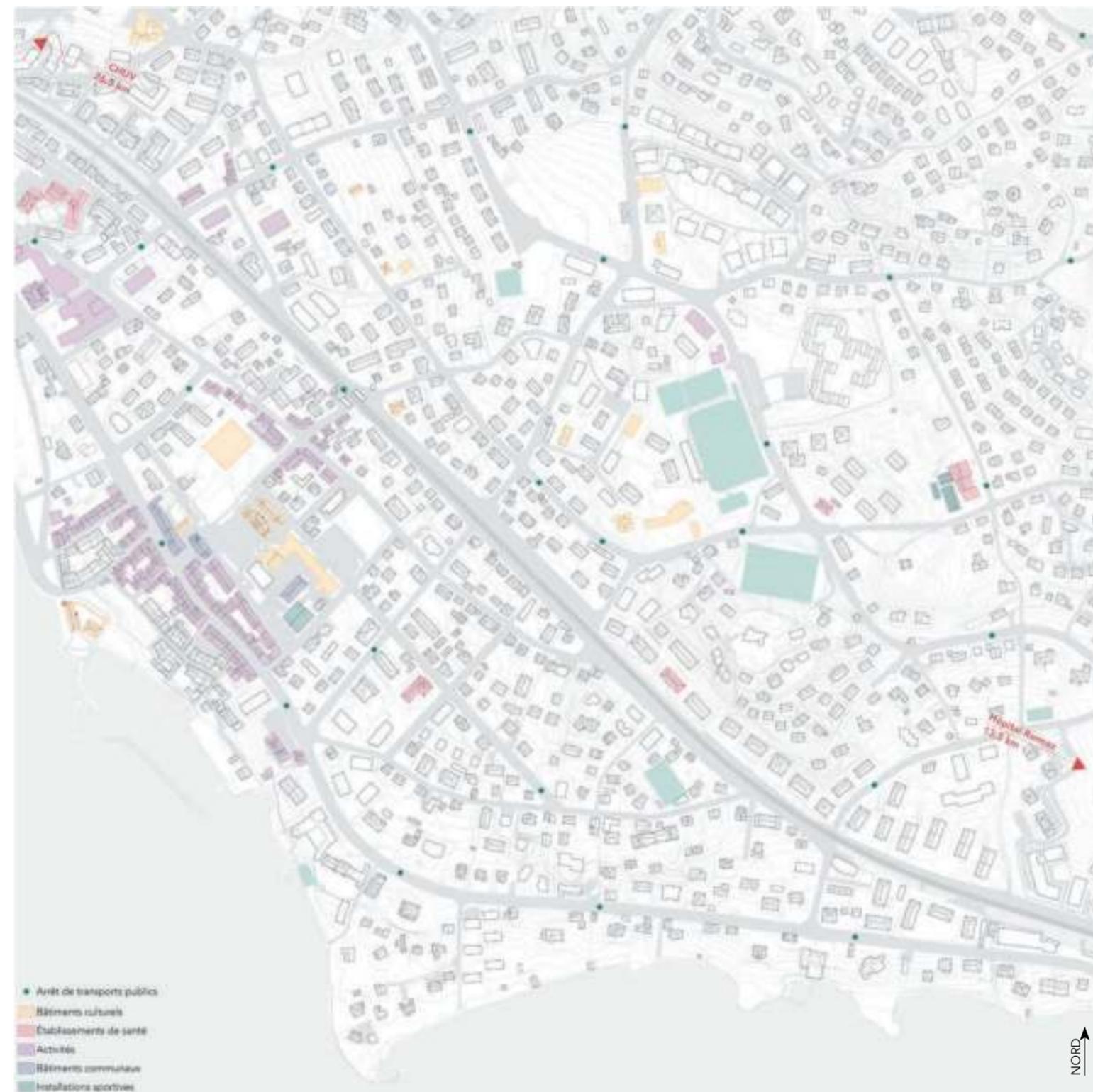
Finalement, les jeunes personnes atteintes de démence présentent bon nombre de symptômes similaires à ceux de leurs aînés également atteints de démence. Cependant, les jeunes malades ont deux caractéristiques qui leur sont propres : la condition physique et l'intégration sociale. Cette dernière implique ainsi une prise en compte des visiteurs lors de la conception de ce type d'habitat. De plus, il ne faut pas négliger l'importance de son environnement social direct et l'influence que la présence de personnes du même âge dans la résidence peut avoir.



Microcosme – le projet proposé – s’implante à La Tour-de-Peilz, au cœur de la Riviera, dans le canton de Vaud. Le site – La Faraz – se situe à moins de 10 minutes à pied de la gare ferroviaire et du centre-ville – en violet sur le plan – ; et à moins de 5 minutes de trois arrêts de bus.

Dans les alentours du site se trouvent de nombreuses écoles – en jaune –, des espaces sportifs – en vert – ainsi que des établissements de santé – en rouge. À noter que le bâtiment de santé directement au sud de Microcosme accueille des enfants rencontrant des difficultés au sein de leurs familles ; et la structure se trouvant au sud-est est un centre ambulancier.

Les hôpitaux les plus proches sont le CHUV – à Lausanne – et le HRC – à Rennaz.



Le projet s'implante au croisement de plusieurs tissus urbains : un tissu pavillonnaire à l'est ; un tissu composé de petits immeubles de logements au nord et un tissu public au sud-ouest, composé de terrains sportifs et d'écoles.

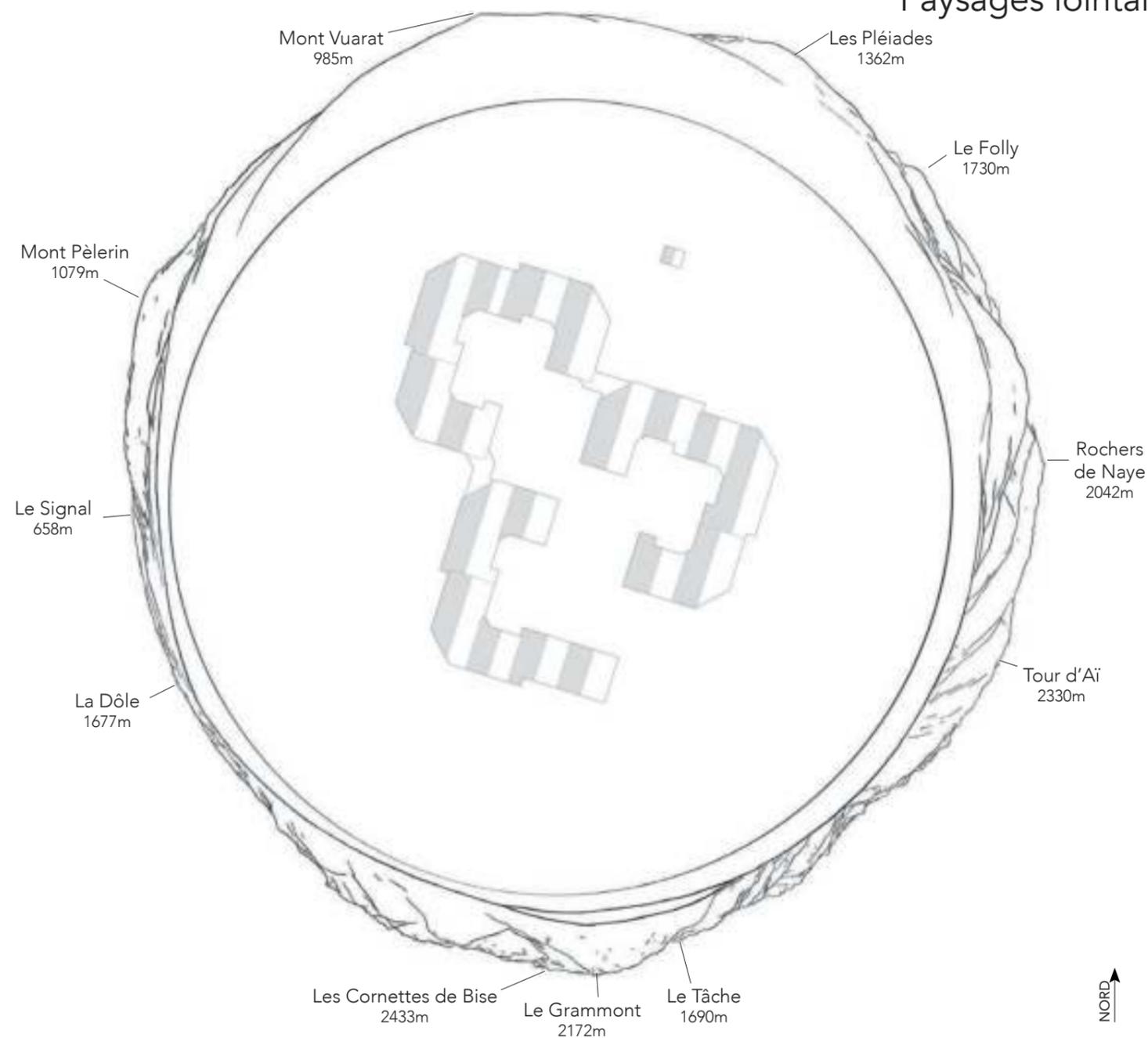


Paysages lointains

Les paysages revêtent une grande importance lors d'une prise en charge médicale et amènent un certain bien-être à tous les usagers de la résidence. C'est pourquoi, les paysages lointains – essentiellement les montagnes – ont été fortement pris en considération lors de la réflexion de ce projet.

Le site est entouré de magnifiques paysages lointains dont les principaux sont :

- Le Mont Pèlerin au nord-ouest ;
- Les Alpes au sud ;
- Les Rochers de Naye à l'est ;
- Les Pléiades au nord-est.



Mont Pèlerin



Rochers de Naye

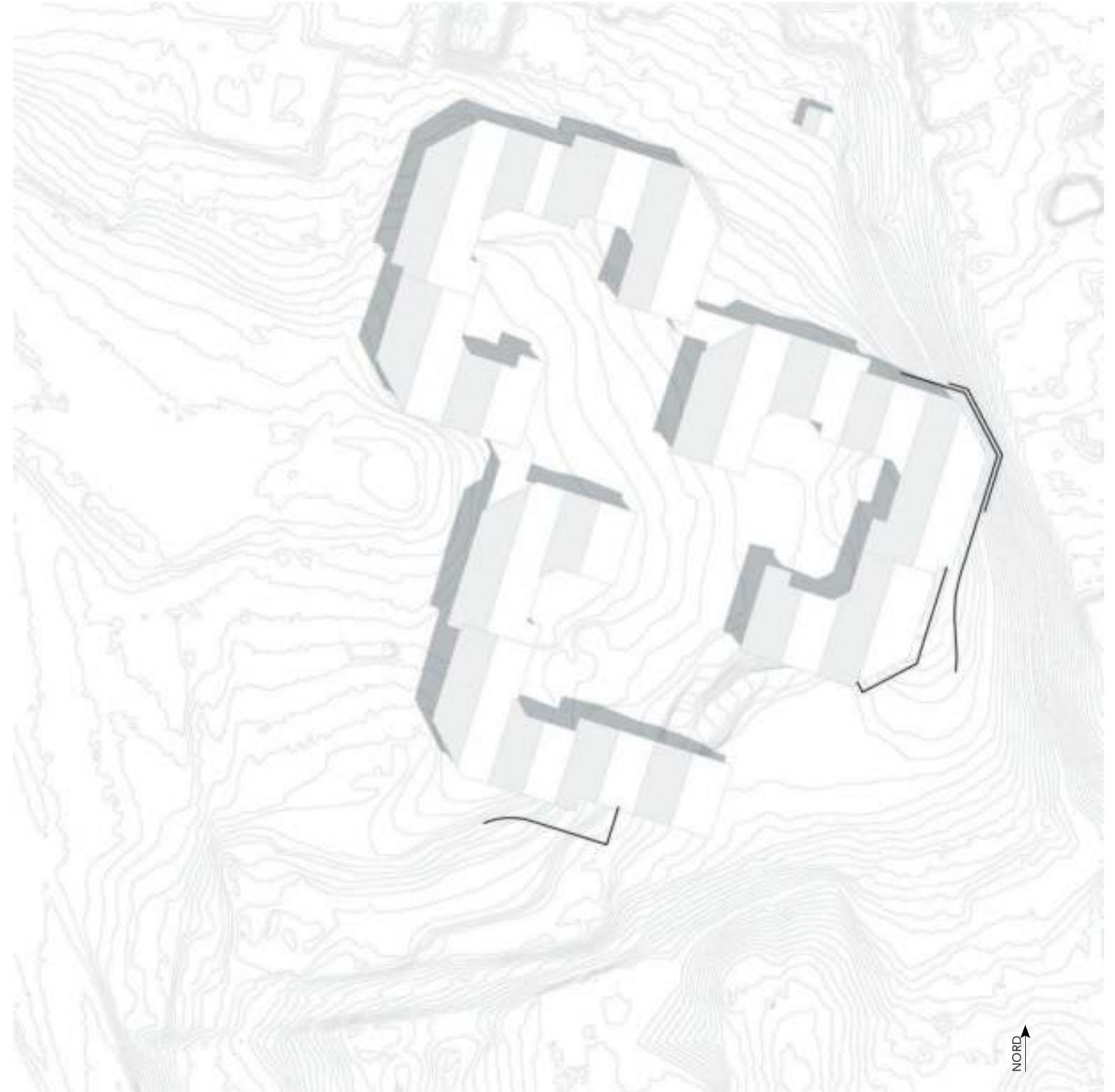


Alpes

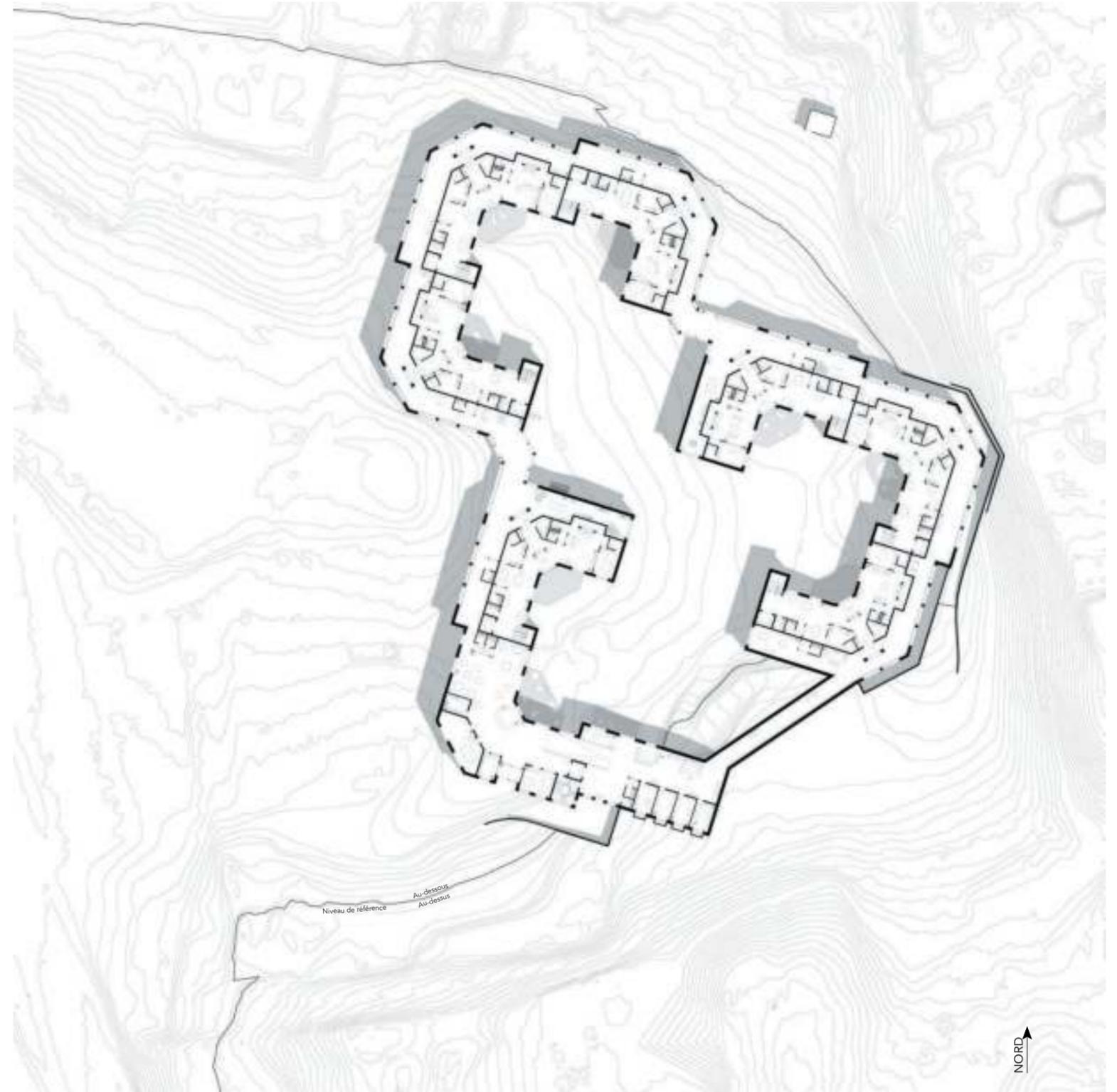


Pléiades

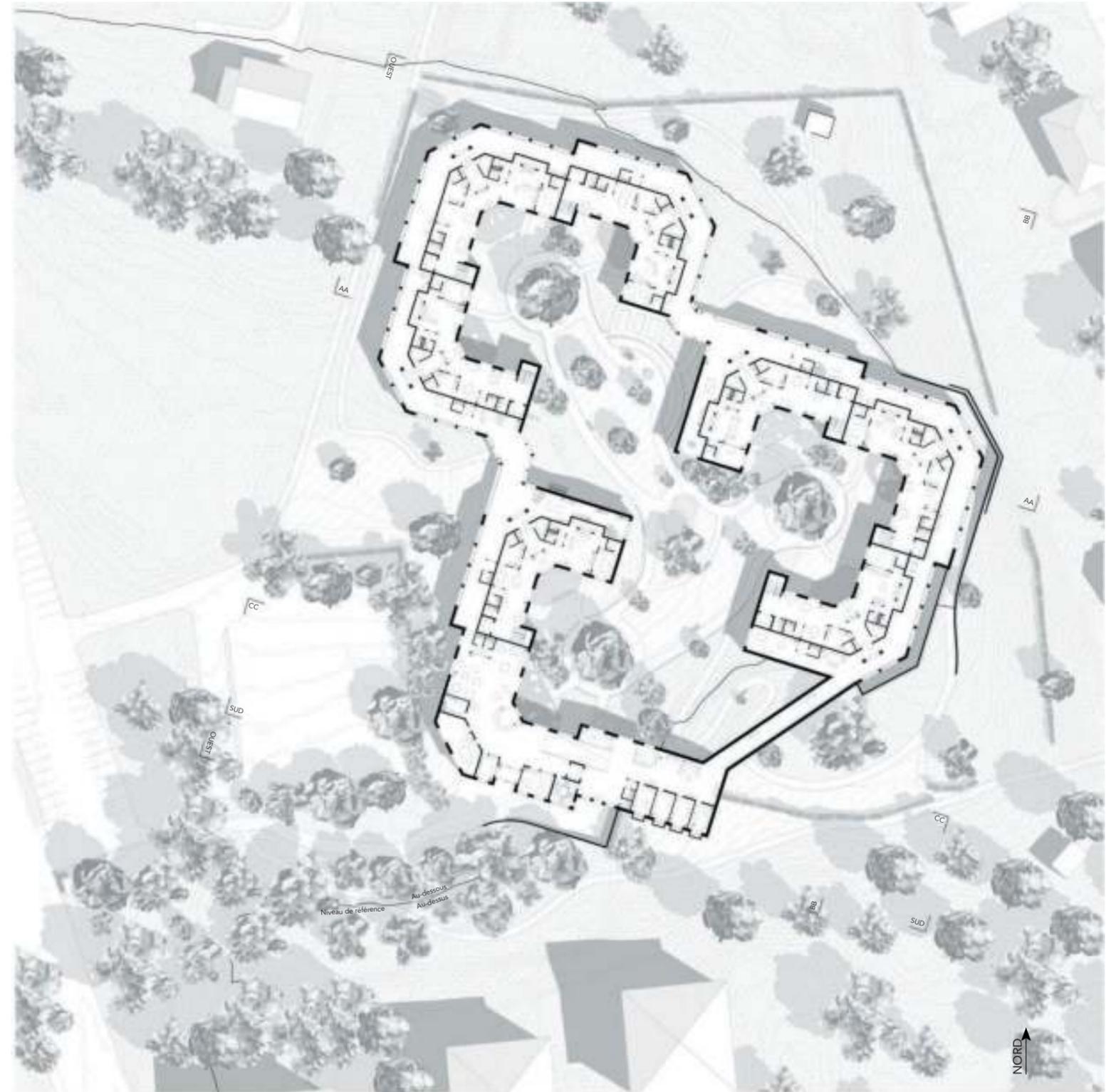
Le centre du site possède une topographie plutôt douce tandis que les bords – surtout celui à l'est – ont une topographie plus prononcée.



Afin de respecter au mieux la topographie du site, tout en favorisant la déambulation intérieure pour les résidents, une circulation générale formant une boucle a été imaginée. Celle-ci prend place au rez-de-chaussée de la résidence, le long du périmètre extérieur.

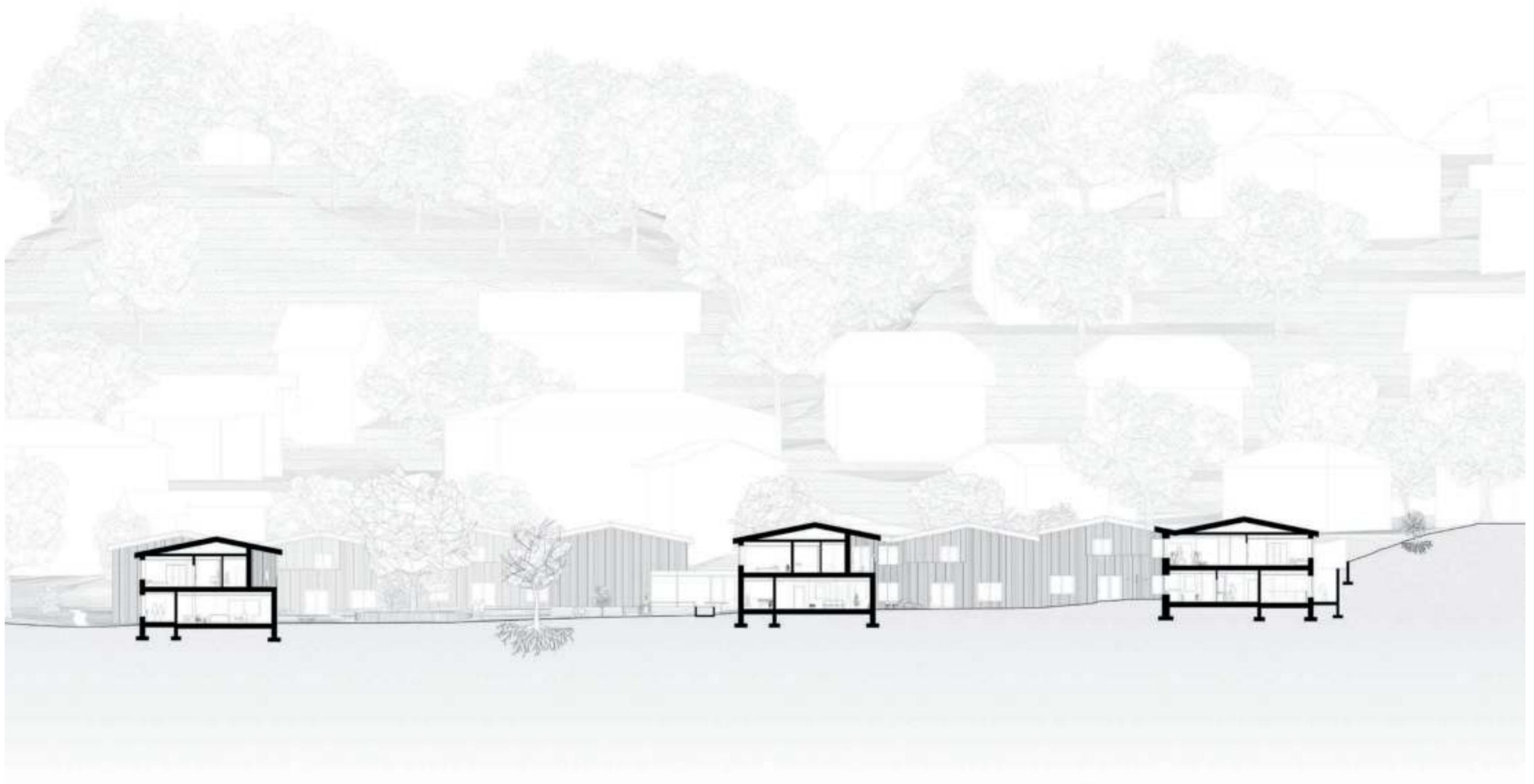


Emplacement des coupes et élévations



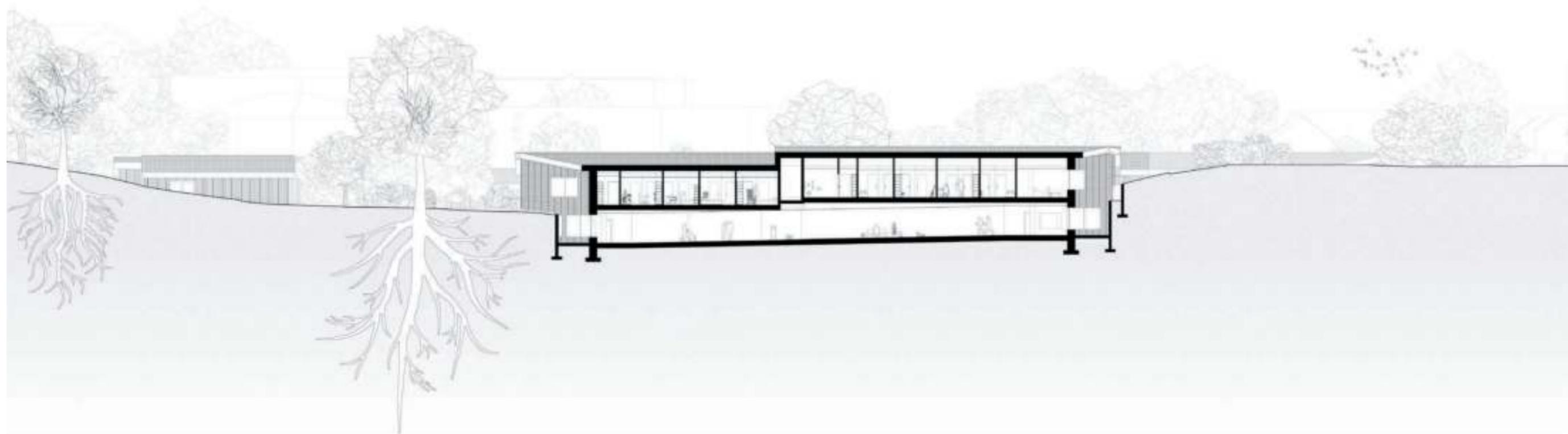
Coupe AA – Différence topographique

Sur cette coupe, il est possible de mieux comprendre la topographie du site. Entre l'unité la plus basse – tout à gauche – et l'unité la plus haute – tout à droite –, il y a une différence topographique d'environ 3 mètres.



Coupe BB – Circulation générale

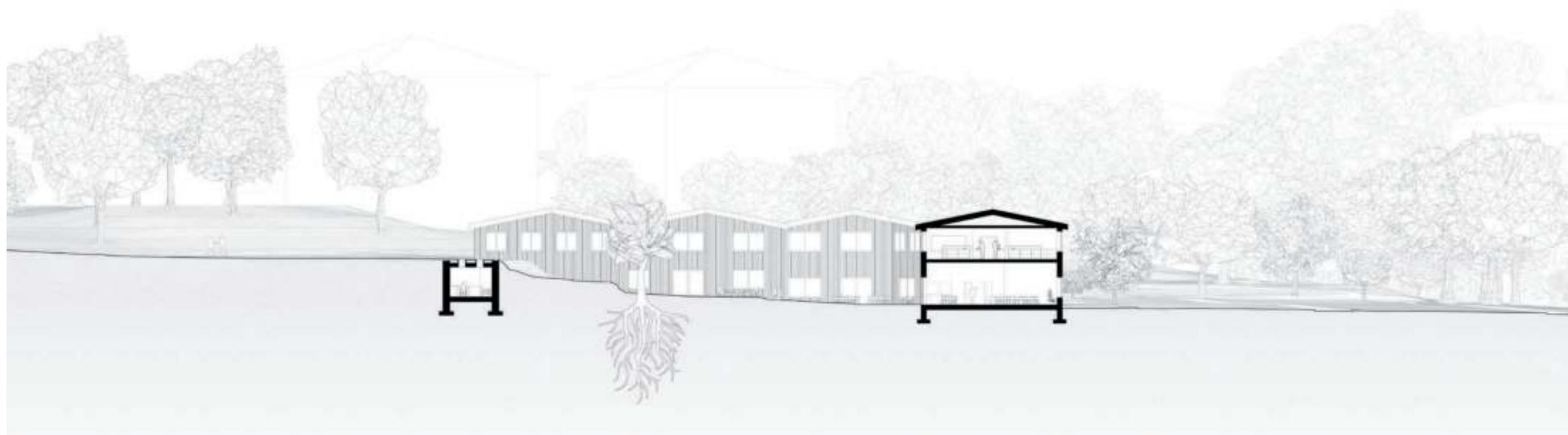
Afin d'apporter un certain respect à la topographie initiale du site, la circulation générale est composée de zones plates ainsi que de pentes de 2%. Les pentes sont donc suffisamment faibles pour être quasiment imperceptibles lors de leur utilisation. Elles permettent également d'éviter l'utilisation de marches d'escalier au sein de la circulation générale afin de promouvoir la mobilité, l'autonomie et la liberté des résidents.



Cette circulation très vitrée – au rez-de-chaussée de la résidence – permet de profiter de la lumière naturelle ainsi que de la vue sur les espaces extérieurs.



Finalement, afin que la circulation générale puisse faire une boucle sans pour autant donner un sentiment d'enfermement au cœur du projet, une partie – reliée au bâtiment principal – est souterraine.



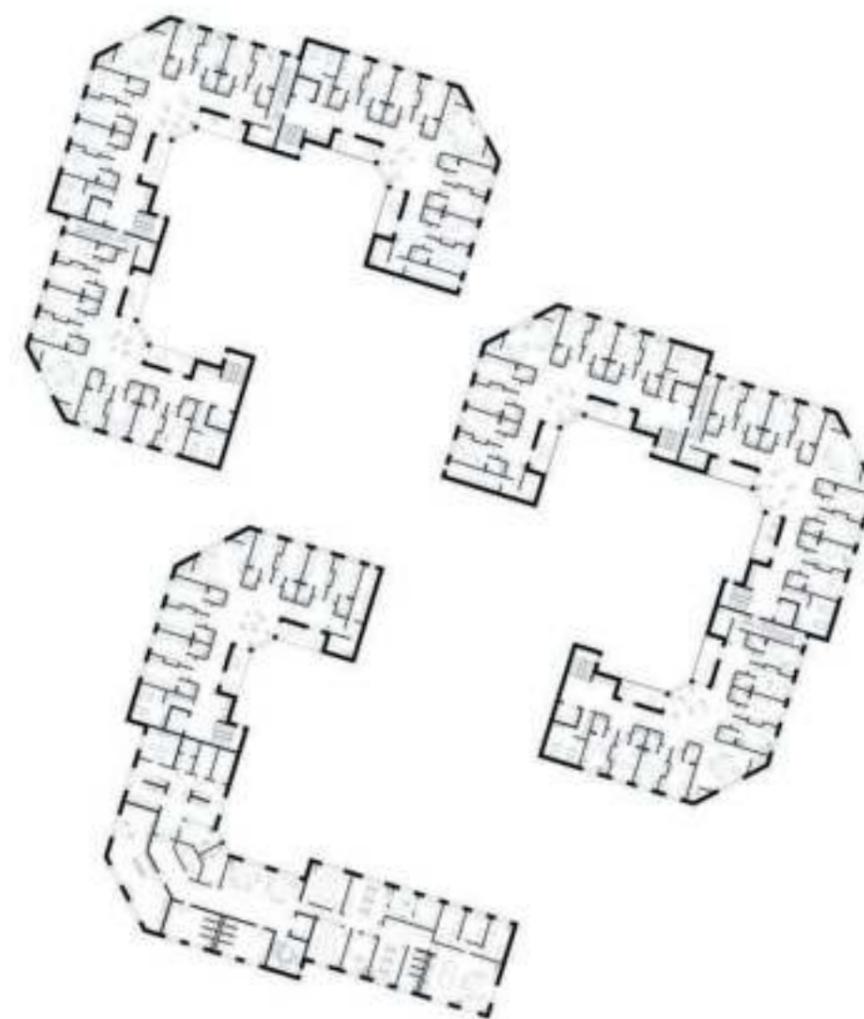
Cette circulation générale prend racine et se termine dans le bâtiment principal ; elle passe par les 7 unités : 1 unité d'accueil temporaire – directement accolée au bâtiment principal – et 6 unités d'accueil permanent. La circulation est ponctuée de petites niches – créées, entre autre, par le séjour saillant de chaque unité de vie – et de WC – leurs emplacements leur offrent une excellente visibilité, permettant d'inciter les résidents à les utiliser et ainsi retarder les problèmes d'incontinence. Ces niches et WC permettent également de créer des zones de tension ou de dilatation de l'espace, afin de rompre avec une éventuelle monotonie liée à l'impressionnante longueur de cette circulation.

Le bâtiment principal est composé de deux niveaux, avec un rez-de-chaussée se trouvant sur deux demi-niveaux. L'accueil se fait dans la partie ouest alors que l'entrée de service se trouve dans la partie est.

La partie à l'ouest est composée de deux salles polyvalentes, d'une salle à manger – reliée à une petite cuisine – ouverte au public et d'un atelier pour les résidents afin qu'ils puissent y faire des activités manuelles et créatives telles que de la poterie ou de la peinture. La partie à l'est, quant à elle, comprend un salon ainsi que des salles afin de pouvoir y pratiquer de la musicothérapie, des soins ou encore d'y accueillir les rendez-vous du médecin.

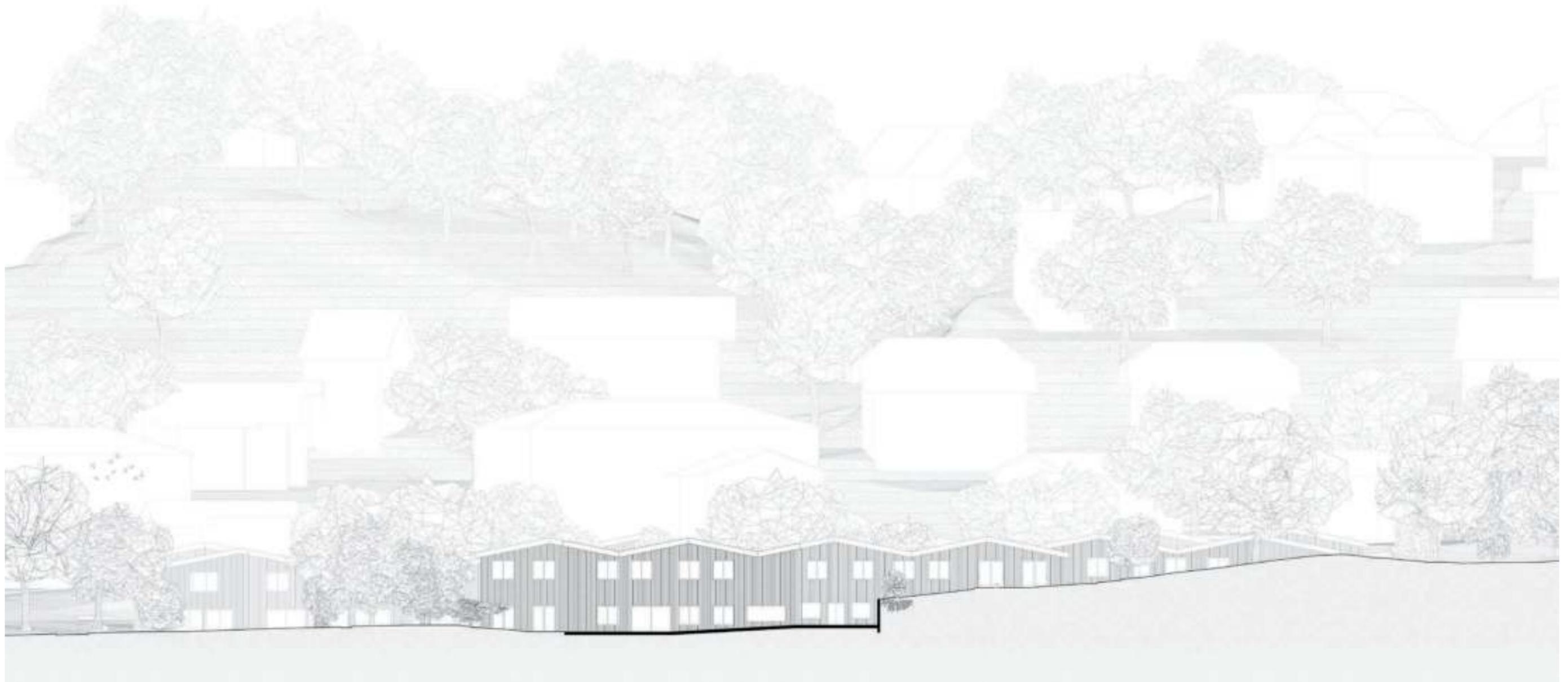


L'étage du bâtiment principal est réservé au personnel de la résidence. Dans la partie à l'ouest se trouve la cuisine, une buanderie, des vestiaires et un petit salon. La partie à l'est accueille les bureaux administratifs ainsi qu'un espace de pause et de repos pour les soignants. Ce dernier possède également quelques chambres individuelles permettant d'y faire des siestes en toute tranquillité.



Cette élévation montre les entrées dans le bâtiment principal ainsi que la différence de niveau entre les deux parties du rez. La relativement forte topographie à cette endroit-ci permet à l'espace de repos des soignants – situé à l'étage – d'avoir un accès direct à l'extérieur, dans un petit jardin qui leur est réservé.

De plus, il est possible d'y voir une série de toitures dont les faîtes ont tous la même orientation. Celles-ci traduisent la topographie du site, tout en donnant un caractère villageois à la résidence. De plus, ces toitures, alliées à la forme urbaine de la résidence, permettent à cette dernière de s'inscrire dans son site – à la jonction des trois tissus urbains énoncés précédemment.



Les unités de vie, ainsi que le centre d'accueil temporaire, sont tous réalisés de la même manière afin de ne pas perturber ni stresser le résident qui se serait trompé d'unité en voulant rentrer chez lui. Ainsi, chaque unité peut accueillir huit résidents ainsi que leurs visiteurs.

À gauche de l'entrée se trouve un vestiaire pour les soignants. Une salle leur est également réservée à côté du séjour.

Le séjour possède un coin pour les soins esthétiques, un peu en retrait afin d'offrir un espace plus intime tout en restant avec les autres résidents.

La cuisine, à droite de l'entrée, peut rester ouverte afin de permettre une stimulation olfactive. De plus, les résidents peuvent y cuisiner des plats – tels que des tartes ou des potages, par exemple – afin de préserver leurs capacités motrices et intellectuelles, tout en se sentant utiles.

À côté de l'ascenseur prend place une buanderie afin de préserver le plus longtemps possible l'autonomie des résidents ainsi que pour leur proposer une tâche gratifiante à effectuer.

Au sortir des toilettes sont placés des murs percés afin de préserver l'intimité et l'intégrité des personnes ayant plus de difficultés à se rhabiller. De ce fait, ces dernières pourraient – malgré elles – s'exposer au regard d'autres personnes, de manière peu vêtue, après être passées au petit coin.

Dans l'unité de vie, il y a trois revêtements de sols différents, bien qu'avec des couleurs proches afin d'éviter des contrastes potentiellement difficiles à appréhender. Tout d'abord, dans la circulation général, un linoléum naturel de couleur terracotta est proposé. Il est ainsi facile d'entretien et résiste bien à l'eau. Dans les pièces à vivre de l'unité, un parquet en bois massif est privilégié car il apporte un sentiment de chaleur et de chez-soi. Les sols des pièces d'eau ainsi que la cuisine de l'unité sont réalisés en linoléum naturel – comme dans la circulation générale – d'une couleur similaire à celle du parquet en bois massif. Cette similarité de teintes permet au résident de ne pas se retrouver bloqués face à un obstacle dû à des changements trop brusques de teintes de revêtement.

Aux murs, un revêtement en terre crue blanc-crème – une couleur chaude – est choisi, afin de créer un contraste avec les sols.

Finalement, les faux-plafonds – tout comme les murs – sont en terre crue blanc-crème.





À l'étage de l'unité se trouvent huit chambres facilement personnalisables par les résidents et leurs proches, de part le choix d'offrir une superficie un peu plus généreuse que les recommandations actuelles.

Une salle de soin comportant une baignoire humide et une baignoire sèche est mise à disposition des résidents, dans la pièce se situant derrière l'ascenseur.

Entre deux loggias se trouve un espace de sport afin d'inciter les résidents à utiliser les éléments mis à leur disposition. Ces derniers permettent un maintien physique des personnes mais également de les fatiguer physiquement – ce qui réduit la médication de manière considérable. Face à cet espace se trouve un petit séjour – au caractère plutôt intime et tranquille – permettant aux résidents ou aux visiteurs de se retrouver en plus grand comité que dans les chambres.

Finalement, un espace de transition permet aux soignants et aux personnes chargées de l'entretien de pouvoir passer plus facilement d'une unité à une autre, sans avoir besoin de redescendre pour emprunter la circulation générale. Cet espace est muni d'une rampe afin de palier à la différence de niveau entre les unités, tout en étant praticable avec un chariot. Cette transition permet également d'accéder au vidoir.





Typologie des portes

Une réflexion a également été menée sur les portes : les portes sont contrastées quand leur utilisation s'adresse aux résidents et ne le sont pas – afin qu'elles se fassent oublier – lorsqu'elles ne leur sont pas destinées.

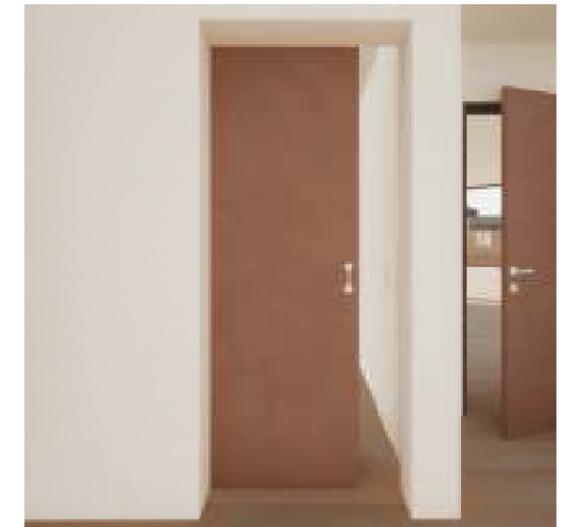
Les poignées de porte sont réfléchies d'un point de vue de l'accessibilité sélective. Les poignées à levier et les barres de portes sont plus faciles à manipuler ; la capacité de les utiliser restera ainsi plus longtemps. Les poignées incrustées dans les portes ainsi que les poignées à boule demandent un mouvement plus complexe et une motricité plus fine pour les employer ; la capacité d'ouvrir ces portes disparaîtra probablement avec l'avancée de la maladie.



Porte à pivot contrastée



Porte à battant contrastée



Porte coulissante contrastée



Porte à galandage contrastée



Porte à battant dissimulée

Finalement, des faux-plafonds sont utilisés dans les différents espaces. Ceux-ci ont une hauteur variable en fonction du lieu. Alors que dans les espaces communs la hauteur est plus élevée pour éviter un sentiment d'enfermement, dans les chambres le faux-plafond est plus bas afin d'apporter un sentiment de cocon.



Paysages lointains depuis les chambres

La forme et l'emplacement des chambre sont travaillés afin qu'une vue sur un paysage lointain se fasse toujours. Celui-ci permet au résident de se sentir bien mais permet également aux visiteurs et aux personnes travaillant dans la résidence de profiter de cette vue.

La vue lointaine permet aux résidents de pouvoir rêver et s'évader mentalement pendant un moment. De plus, les chambres ont été toutes positionnées de manière à ce qu'un paysage lointain soit toujours visible aisément, pour permettre à tous les résidents d'avoir une qualité de vie similaire et les mêmes chances en arrivant dans la résidence.

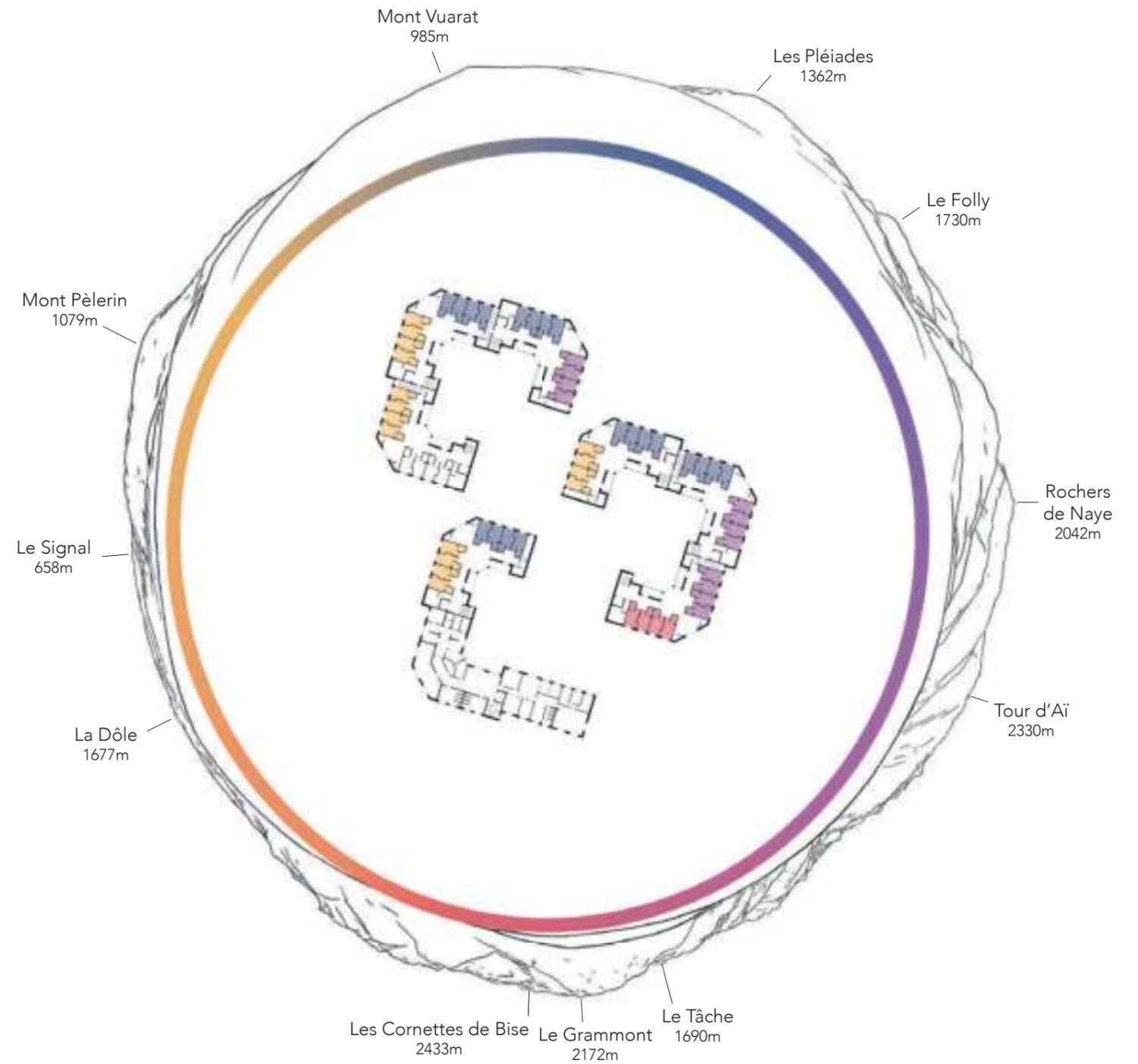




Schéma – Circulation

La circulation dans la résidence se fait de manière horizontale et continue (en gris clair sur le dessin ci-contre). Les circulations verticales accessibles aux résidents se trouvent uniquement dans les unités de vie (en gris foncé sur le dessin ci-contre).

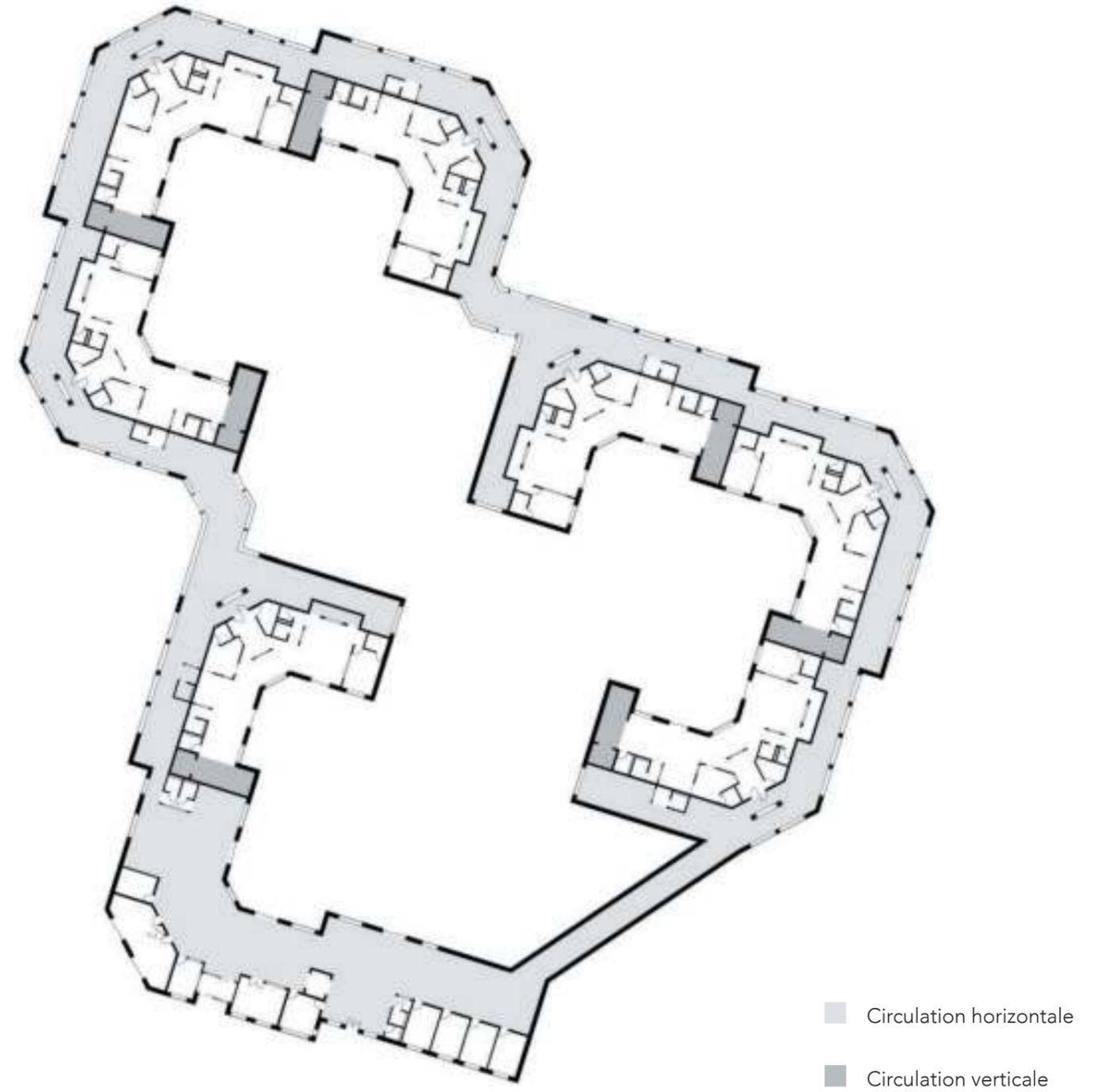
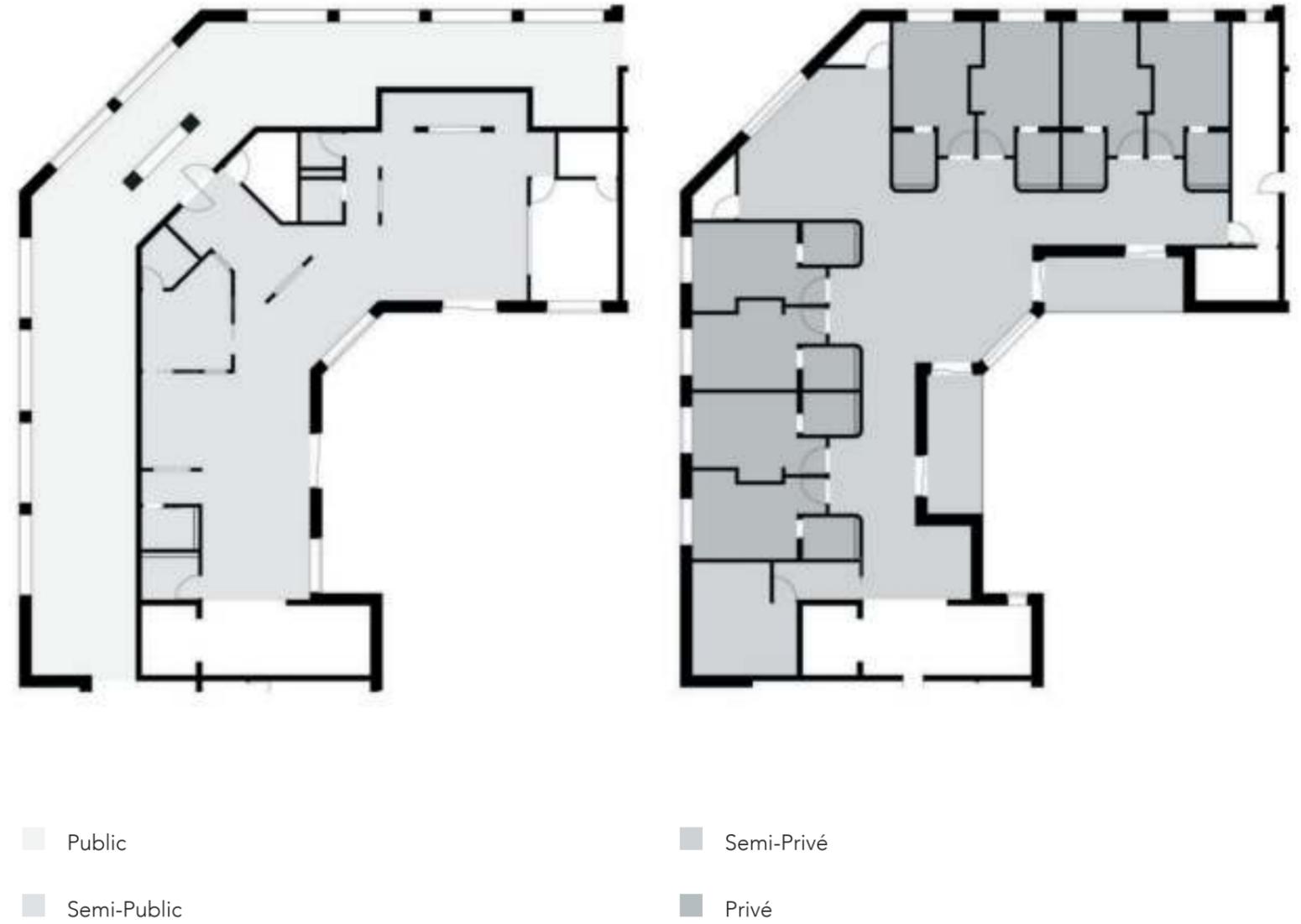


Schéma – Gradation de privacité

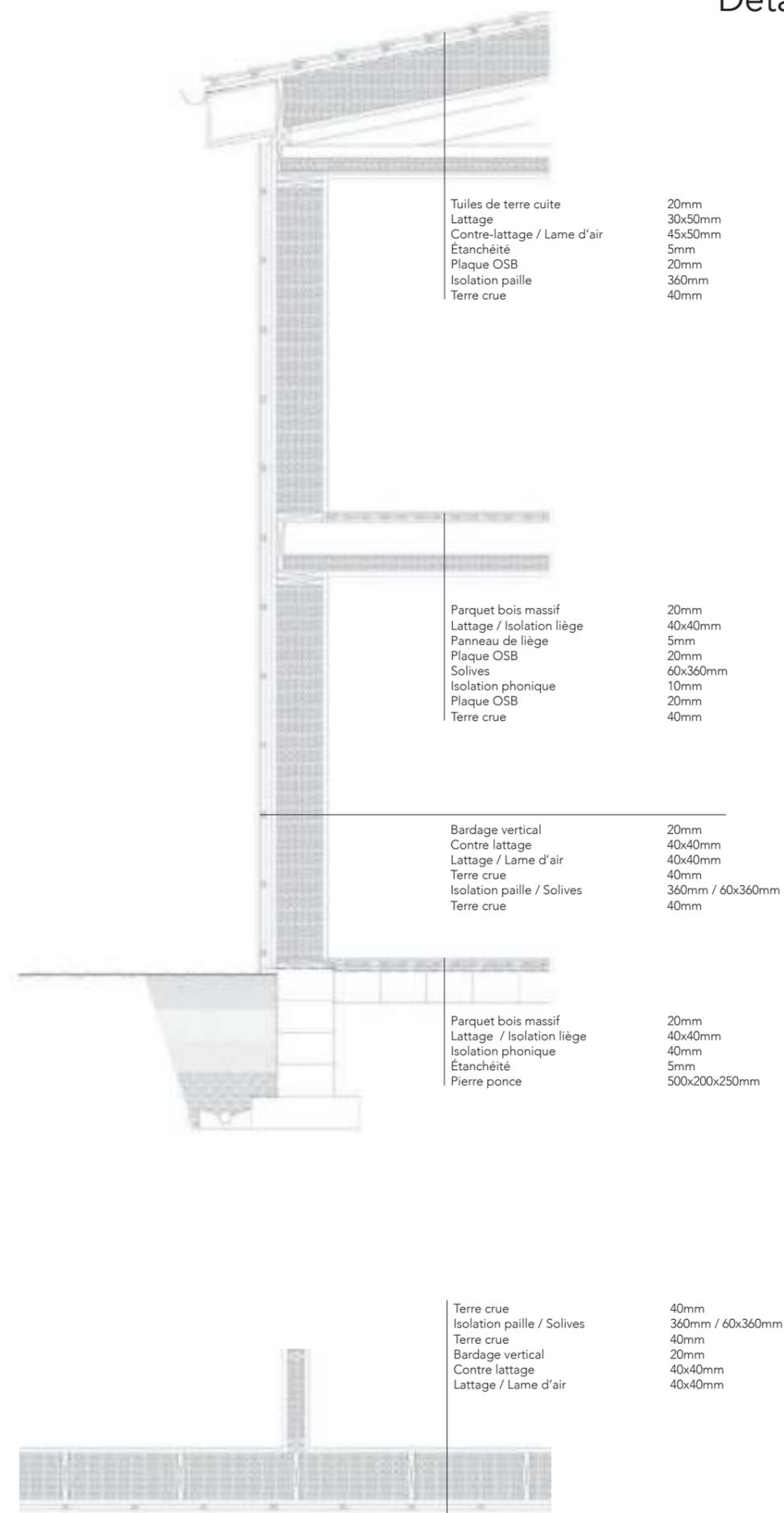
Les unités de vie – précédemment décrites – ont une gradation dans leur privacité. Tout l'abord, la circulation est l'espace le plus public. Vient ensuite le rez de l'unité de vie qui est semi-public. En montant à l'étage, il y a un acte d'entrer dans un espace plus privé que le niveau inférieur : l'espace y est donc semi-privé. Finalement, l'espace le plus privé est celui de la chambre.



Détails de construction

Le projet est réfléchi pour que tous les matériaux employés pour sa réalisation soient naturels. Celui-ci est ainsi imaginé avec une ossature en bois et une isolation en paille. Les revêtements – composés de 4 cm de terre crue – font également office de pare-vapeur et d'étanchéité. Ces matériaux naturels permettent au bâtiment de respirer et jouent également un rôle thérapeutique positif : l'hygrométrie et la température se régulent naturellement, apportant ainsi un important sentiment de confort aux résidents. Ce phénomène de respiration du bâtiment permet également aux murs de sécher naturellement après des intempéries et empêche ainsi le développement de moisissures dans la paille. Les avant-toits permettent de protéger la façade des intempéries et permettent à la paille d'être beaucoup plus durable dans le temps ; la longévité de ce type d'isolation peu alors largement concurrencer des isolations plus usuelles.

La face extérieure des murs périphériques est habillée d'un bardage vertical en bois, afin de contraster avec le sentiment de longueur que pourrait donner la forme de la résidence.





Bosquet et jardins thérapeutiques

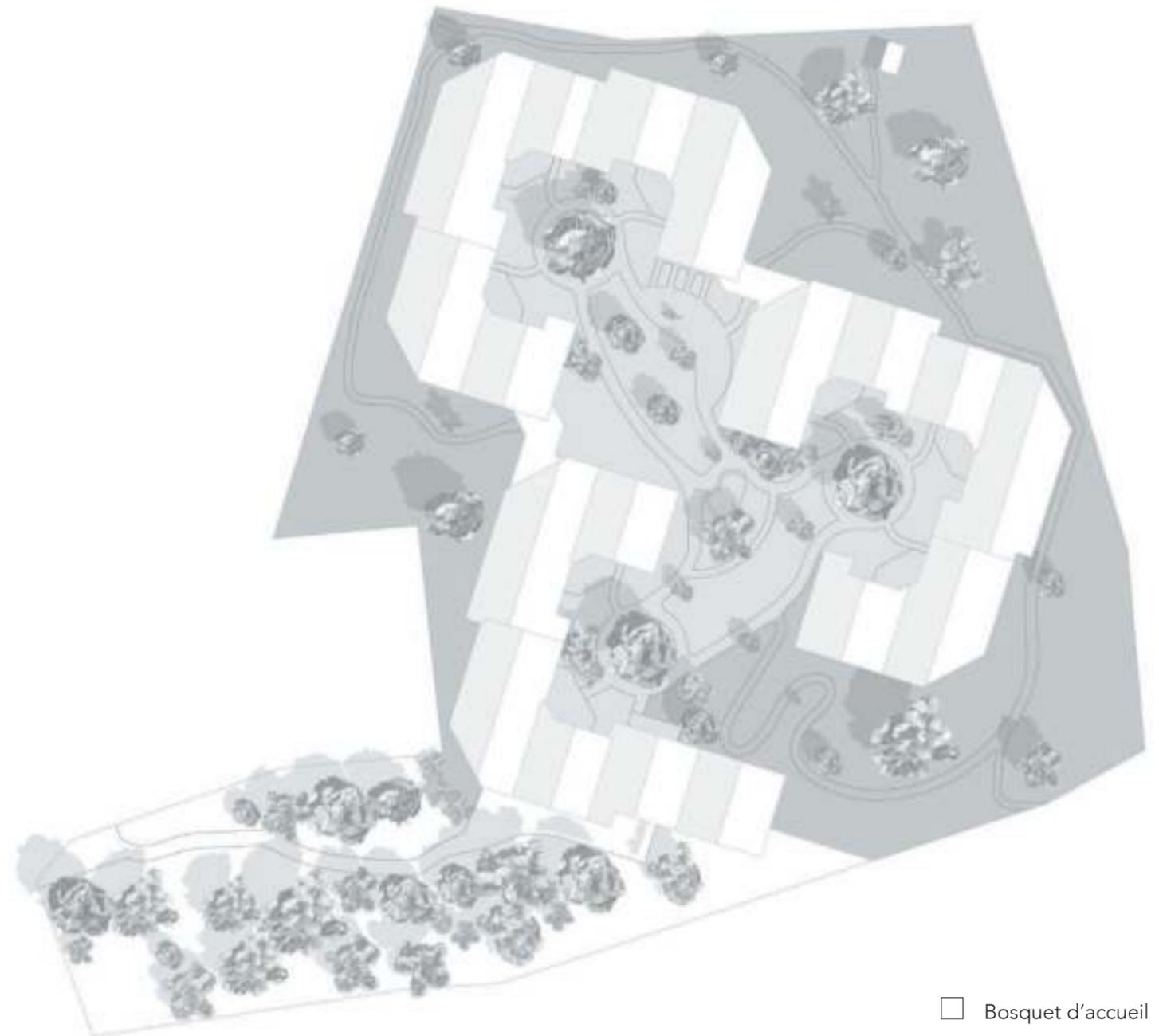
Microcosme se veut être un havre de paix au coeur d'une petite ville. Pour ce faire, l'accès principal au site – situé au sud-ouest – se fait en commençant par la traversée d'un bosquet. Ce dernier est imaginé de manière à offrir, dès les premiers pas vers la résidence, une atmosphère calme et paisible ; un espace idéal pour laisser son esprit s'évader devant un livre ou pour y savourer son dîner en toute quiétude. Toutefois, il est bon de ne pas oublier que ce lieu s'adresse avant tout aux visiteurs, aux soignants et parfois aux résidents – notamment lors de leur emménagement. C'est pourquoi, au premier abord, ce bosquet a été pensé dans le dessein de masquer partiellement la résidence : seule la porte d'entrée principale est directement visible, afin d'offrir une indication visuelle sur le chemin à emprunter pour accéder à la résidence. Ce n'est qu'en avançant à travers le bosquet que la résidence se dévoile peu à peu, pas après pas. Ce bosquet d'accueil invite donc tout un chacun à laisser ses soucis et ses inquiétudes derrière lui avant de franchir les portes du microcosme.

Ce projet a été pensé autour de deux grands jardins : un jardin intérieur réservé aux résidents, à leurs visiteurs ainsi qu'aux personnes travaillant sur le lieu ; un jardin extérieur ouvert au public, bien que protégé. Ces deux jardins sont reliés entre eux par un bras de jardin passant au-dessus du tronçon souterrain de la circulation.

Le jardin intérieur possède une topographie plutôt douce, alors que celui extérieur en possède une plus prononcée. De ce fait, ce dernier pourrait ne pas convenir à certains résidents. C'est pourquoi les deux jardins sont séparés par une main courante amovible.

Les jardins sont imaginés de manière thérapeutique, autour de la stimulation sensorielle. Toutes les essences sélectionnées sont indigènes et poussent déjà à proximité de La Faraz. De plus, elles sont non épineuses et non toxiques autant pour les humains que pour les animaux ; la résidence accueille non seulement les animaux de compagnie des résidents – les chiens et les chats – mais également six chèvres – dont l'utilité en zoothérapie est prouvée. L'abri des chèvres se situe au nord-est du site, dans le jardin extérieur.

Chaque unité possède son propre petit jardin accolé à sa terrasse. Elles sont réunies par trio autour d'un petit centre. Les petits centres sont ensuite liés entre eux par des chemins ponctués d'une mare, d'une fontaine, d'un potager et d'un espace polyvalent pouvant être utilisé pour y pratiquer des activités physiques.



□ Bosquet d'accueil

■ Jardin intérieur

■ Jardin extérieur

Catalogue de végétation et des stimulations sensorielles – Aperçu

(Le catalogue complet se trouve dans le booklet « Les essences des jardins thérapeutiques ».)

Chacun des 5 sens peut être stimulé de diverses manières :

Ouïe

Cornouiller mâle :

Stimulation auditive de par le chant des oiseaux et le bourdonnement des abeilles qu'il attire.

Linaigrette :

Stimulation auditive due au bruissement du feuillage, sous l'effet du moindre souffle de vent.

Vue

Olivier :

Stimulation visuelle de par le contraste de l'écorce sombre avec les feuilles aux reflets argentés.

Joubarbe :

Stimulation visuelle grâce à sa forme particulière ; les feuilles sont imbriquées en rosettes.

Odorat

Berce :

Stimulation olfactive de par l'odeur de mandarine qui s'en dégage.

Menthe aquatique :

Stimulation olfactive grâce à sa senteur mentholée.

Toucher

Trèfle rampant :

Stimulation tactile grâce au tapis moelleux formée par la plante sous la voûte plantaire.

Pissenlit :

Stimulation tactile par le souffle qui provoque l'envol des akènes.

Goût

Astragale à feuilles de réglisse :

Stimulation gustative par le goût de réglisse.

Bourrache :

Stimulation gustative par les saveurs de concombre et d'huître.



Cornus mas
Cornouiller mâle



Olea europaea
Olivier



Heracleum sphondylium
Berce



Trifolium repens
Trèfle rampant



Astragalus glycyphyllos
Astragale à feuilles de réglisse



Eriophorum angustifolium
Linaigrette



Sempervivum tectorum
Joubarbe



Mentha aquatica
Menthe aquatique



Taraxacum officinale
Pissenlit



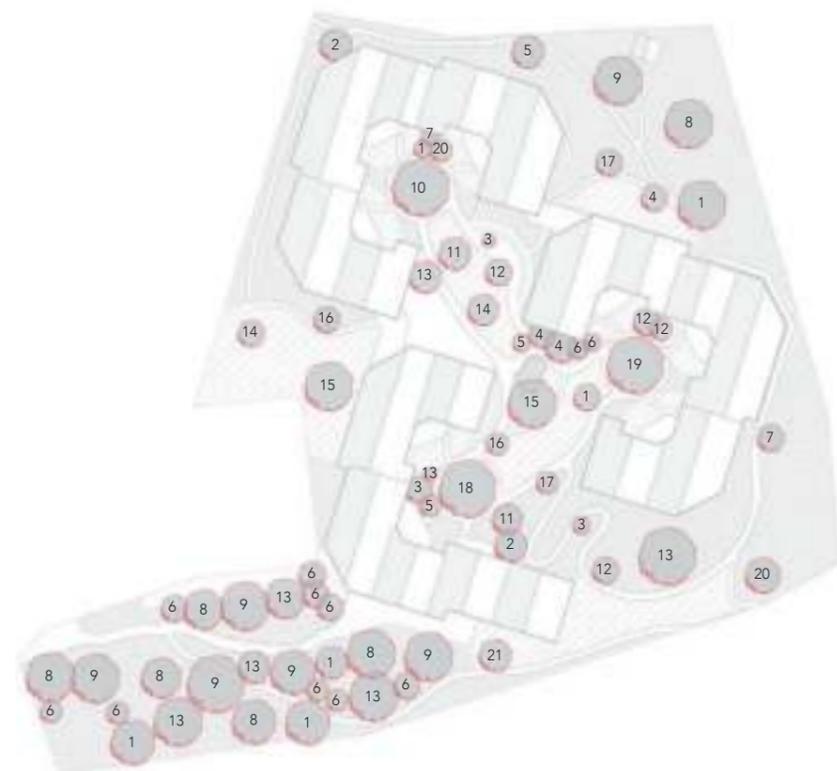
Borago officinalis
Bourrache

Vingt-et-unes essences d'arbres ont été sélectionnées pour être plantées sur le site, afin de créer différentes atmosphères tout en assurant une stimulation sensorielle au fil des saisons. Pour ce faire, trois caractéristiques – directement liées aux sens – ont été particulièrement prises en compte :

- La forme et les dimensions ;
- Le feuillage caduc ou persistant ;
- La période de floraison.

Une quatrième caractéristique – cette fois-ci dénuée de composante sensorielle – a été déterminante pour placer judicieusement chaque arbre dans le projet :

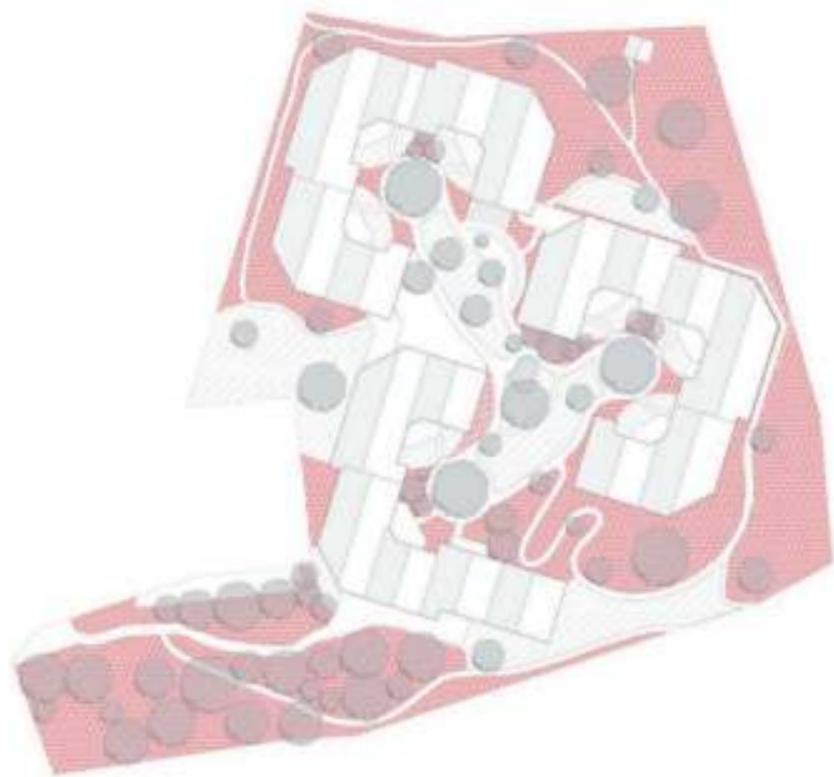
- Les besoins en exposition au soleil.



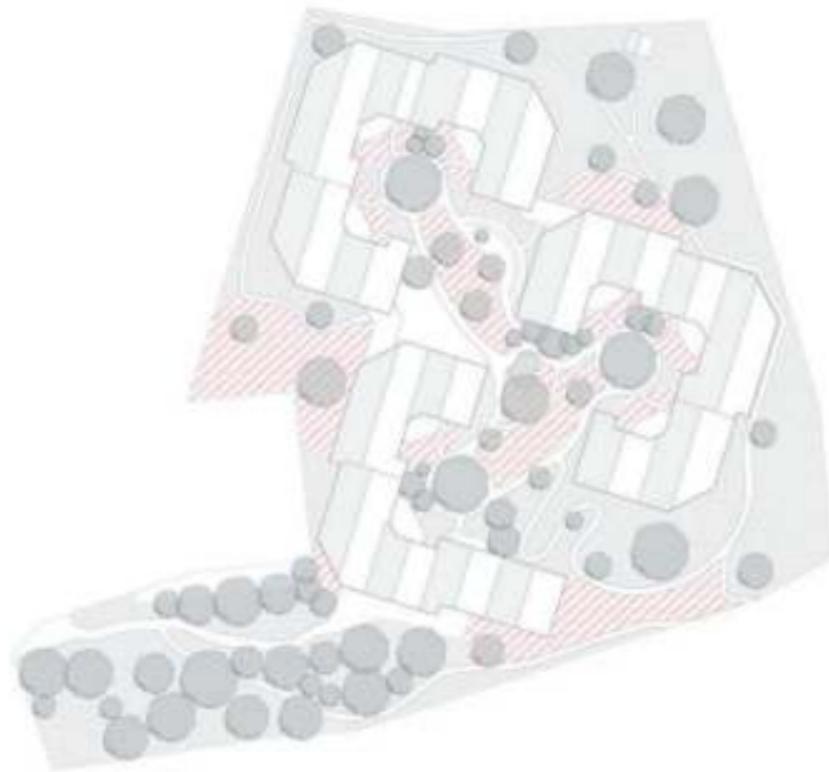
- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1. Abies alba | 12. Olea europaea |
| 2. Alnus glutinosa | 13. Pinus sylvestris |
| 3. Amelanchier ovalis | 14. Populus tremula |
| 4. Betula pendula | 15. Prunus avium |
| 5. Cornus mas | 16. Prunus domestica |
| 6. Corylus avellana | 17. Pyrus communis |
| 7. Cydonia oblonga | 18. Quercus robur |
| 8. Fagus sylvatica | 19. Salix alba |
| 9. Fraxinus excelsior | 20. Sorbus domestica |
| 10. Larix europaea | 21. Sorbus torminalis |
| 11. Malus domestica | |



Les plantes hautes se trouvent essentiellement vers l'entrée de la résidence ainsi que dans le jardin extérieur. Celles-ci permettent de maintenir une certaine distance et privacité entre les promeneurs du jardin extérieur et la circulation générale de la résidence.

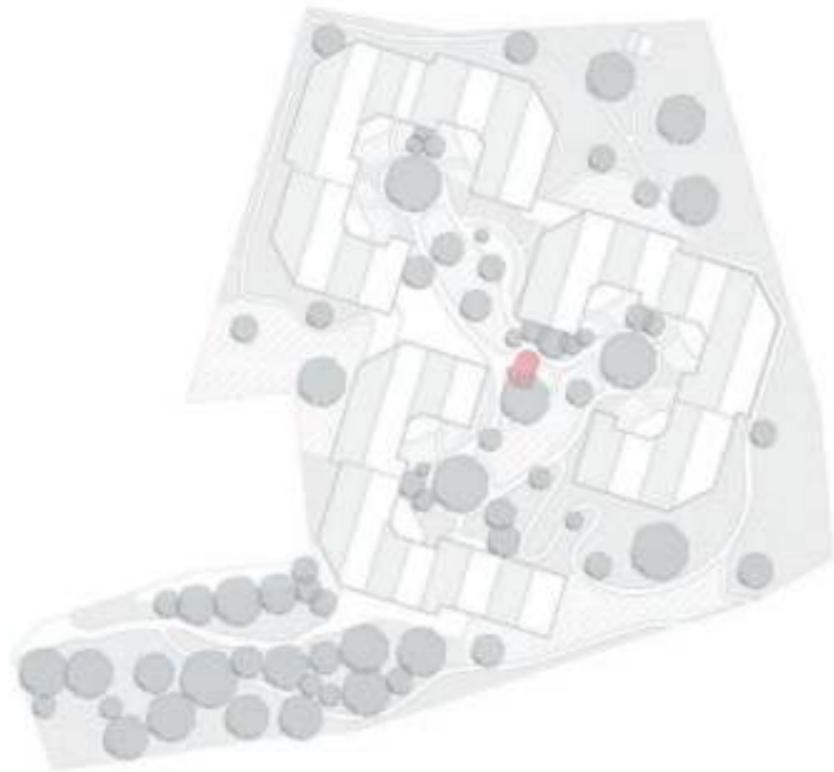


Les plantes basses se trouvent essentiellement dans le jardin intérieur, afin de rendre l'environnement plus lisible pour les résidents. Toutefois, certains espaces dans le jardin extérieur sont également pourvus de plantes basses afin de permettre, à qui le veut, de s'asseoir aisément pour y faire, par exemple, un pique-nique.



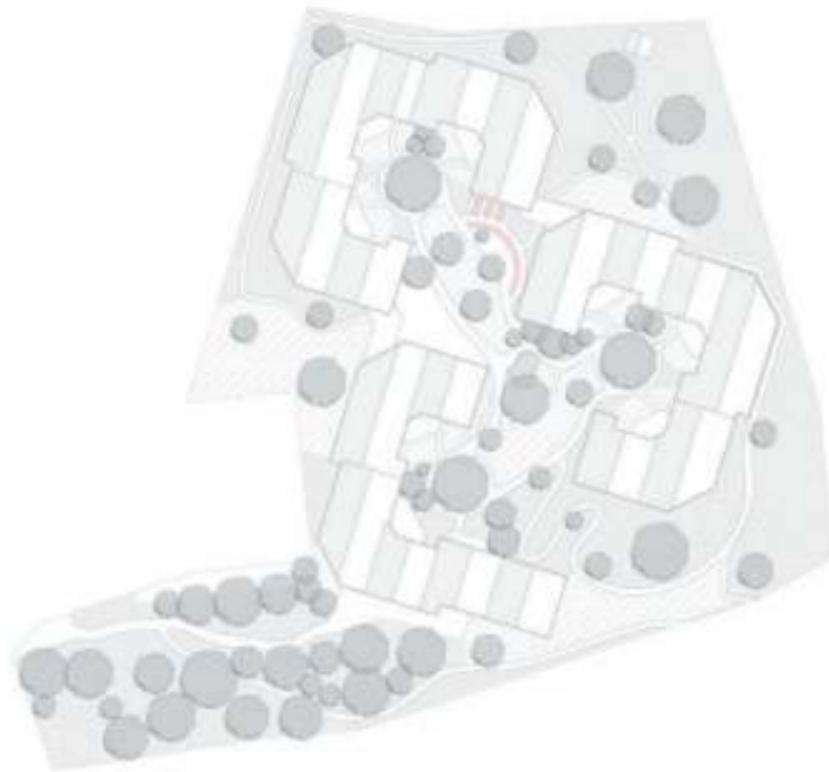
Aires de répartition des plantes aquatiques

Les plantes aquatiques se situent exclusivement autour et dans la mare. Leur taille permet de faire barrière entre le chemin et la mare afin d'éviter qu'un résident ne s'approche trop de l'eau. De plus, ce type de végétation amène une atmosphère apaisante et un sentiment de plénitude, notamment grâce au bruissement des végétaux souples ainsi qu'aux clapotis de l'eau lorsque les oiseaux – s'abritant dans les arbres alentours – viennent s'y abreuver.

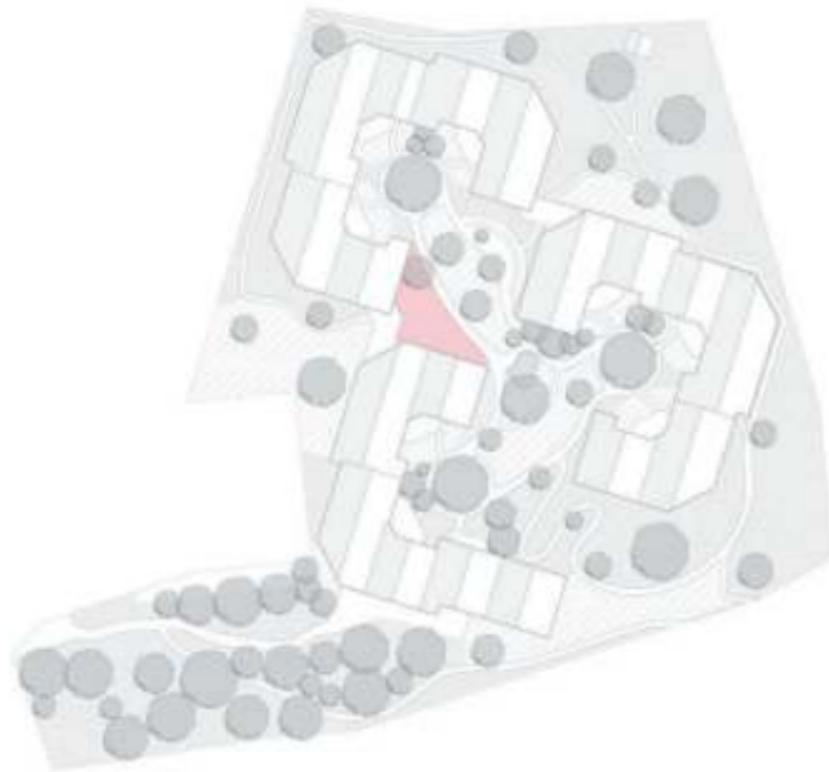


Des potagers sont proposés entre les deux trios d'unités de vie permanents. Ceux-ci sont composés de deux zones : une première zone à même le sol pour tous les résidents qui peuvent encore se baisser pour travailler la terre ; une seconde zone dans un grand bac afin de permettre également aux autres résidents de prendre part à cette activité.

Il s'agit d'une activité physique, stimulante et gratifiante pour les personnes souhaitant cultiver la terre. Pour les autres, il s'agit tout de même d'une zone stimulante sensoriellement, particulièrement pour le goût et l'odorat.



Face à l'espace des potagers se trouve un espace polyvalent. Il permet principalement d'y pratiquer des activités sportives. Toutefois, il peut également être aménagé de manière à pouvoir s'y réunir en grand nombre – par exemple pour y prendre un repas en extérieur, lors de la belle saison.



Bienvenue à Microcosme

